

2022

## LES PATRONS DU SYNTEC CRACHENT A LA FIGURE DES SALARIÉ-ES

Le 29 septembre dernier se tenaient les négociations obligatoires sur les minima de salaires au niveau de la Convention Collective des Bureaux d'Études. Les lobbys patronaux Syntec et Cinov ont refusé toute augmentation des minima, en dehors du minimum légal (alignement sur le SMIC).

En 2022 :

- Augmentation des prix : 5,8 % (source : INSEE [1])
- Augmentation des salaires minima : 0% (décision patrons)

C'est du mépris pour les salarié-es de notre branche, et un crachat à la figure de ceux aux revenus les plus modestes. Alors que le patronat se félicite ouvertement d'une croissance record des SSII et des sociétés de conseil (12% en 2021) [3].

Nous étions le 27 Septembre dernier devant les locaux du Syntec pour réclamer de meilleurs salaires. Nos patrons ont fait la sourde oreille, préférant une fois encore reverser des dividendes d'un niveau record à leurs actionnaires (+35% en France par rapport à l'année précédente [2] ) plutôt que prendre en considération leurs salarié-es.

Les patrons ne comprennent qu'un seul langage :  
**Manif, grève et débrayage !**

[1] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6523439>

[2] [https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/08/25/les-dividendes-verses-aux-actionnaires-atteignent-un-pic-en-france-au-deuxieme-trimestre\\_6139010\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/08/25/les-dividendes-verses-aux-actionnaires-atteignent-un-pic-en-france-au-deuxieme-trimestre_6139010_3234.html)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6523439>

[3] <https://numeum.fr/actu-informatique/la-croissance-des-esn-et-ict-au-plus-haut-des-5-dernieres-annees>